

27 novembre 2007

Internet haute vitesse Bonne nouvelle

Les résidents de Nouvelle auront enfin accès à Internet haute vitesse. En effet, une entreprise de New-Carlisle, Planète sans fil, installera trois antennes sur les sommets environnants ainsi qu'une série d'émetteurs. Le système permettra de créer une zone Internet haute vitesse de 30 kilomètres carrés.

Ce projet, dont les coûts sont évalués à 150 000 \$, sera financé à plus de 50 % par le ministère des Affaires municipales. L'avis d'imposition de chaque foyer augmentera de 50 \$ par année pour couvrir les frais de la bande passante, alors que Telus exigeait 40 \$ par mois.

« Ça vient vraiment démocratiser Internet haute vitesse. Ce n'est pas toutes les familles qui ont le moyen de se brancher sur Internet aujourd'hui », rappelle le maire de Nouvelle, Luc Leblanc.

Chaque abonné devra toutefois déboursier entre 150 \$ et 350 \$ pour acheter l'équipement de base nécessaire. La Ville en financera l'achat sur une période de 18 mois. Pour les commerçants, c'est une véritable manne.

« Il faut être très patient. On a plusieurs entreprises et travailleurs autonomes dans la municipalité. Plusieurs nous contactent. Ils ont hâte que le service soit mis en place pour justement pouvoir continuer à faire affaire et être aussi compétitifs que leurs concurrents », raconte le maire Leblanc.

La municipalité de Nouvelle n'attend plus que l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour implanter ses premières antennes afin d'offrir le service Internet haute vitesse avant Noël, espèrent les élus.

D'ici là, seuls les bureaux de la Ville et la bibliothèque sont branchés au réseau collectif. Les gens qui veulent y accéder doivent donc garer leur voiture près de l'immeuble et, leur ordinateur sur les genoux, tenter de capter le signal. **Radio-Canada**

La Matapédia Toutes voiles dehors

Du 10 au 16 février prochain, une centaine de compétiteurs, venus de la Russie, de l'Estonie et de la Finlande, sont attendus à Val-Brillant, dans le cadre du championnat mondial de voile sur neige.

Les curieux comme les amateurs de voile seront ravis puisque les organisateurs promettent également d'offrir un éventail d'activités.

« On veut aussi, au travers des événements de compétition, avoir des activités à offrir à une plus large clientèle. Des activités en parallèle qui vont intéresser les gens

à la voile, car on a un double but; c'est d'attirer des gens ici et d'intéresser des gens à ce sport-là », précise Dominique Robichaud, qui travaille à l'organisation du challenge.

La Matapédia accueille donc l'événement pour une deuxième fois. En 1999, la compétition qui devait avoir lieu sur la banquise de Rimouski avait finalement été déplacée sur le lac Matapédia, attendu que le temps, particulièrement chaud, avait empêché les glaces de se former à temps pour que la compétition se déroule dans l'estuaire. [Radio-Canada](#)

Pourvoirie autochtone, chasseurs en grogne à Bonaventure

Réunion mouvementée, lundi soir à Bonaventure, à la consultation publique sur la pourvoirie autochtone à droits exclusifs. C'était la 4 ième et la 2ième plus importante en terme d'assistance. Près de 100 personnes formaient l'assemblée. Des chasseurs sont en grogne, tandis que d'autres y vont de quelques propositions.

"Ce n'est pas un endroit pour dire oui ou non," a fait savoir Guy Vézina, un représentant du ministère de la Faune.

Quelques recommandations d'usages suivi de la présentation du projet modifié. Les autochtones ont fait quelques concessions dans le contenu de cette entente déjà signée entre le gouvernement, en 1999. Ils ont réduit la superficie du territoire et réserveront la place aux chasseurs gaspésiens sur la Baldwin. Devant leurs acolytes, une dizaine de membres de la communauté autochtone et une heure plus tard, de vives réactions se faisaient entendre.

"De la façon que vous avez fait ça, c'est de nous rentrer ça (le projet de pourvoirie) dans la gorge," a mentionné un chasseur, Eddy Whittom.

Le gouvernement est sévèrement critiqué dans ce dossier.

Eddy Whittom a rajouté: "Madame la ministre Normandeau, ce n'est pas une façon de faire. Avant l'élection vous nous disiez, inquiétez-vous pas les chasseurs, on va s'occuper de vous autres. La 2 ième langue, ce n'est pas ça qu'elle dit. Et quelqu'un qui a 2 langues comme ça, dans mon livre à moi, ce n'est pas loin d'être un monstre."

Ces soirées ne seraient pas représentatives de l'ensemble de la population, selon Rémi Bujold et Catherine Johnson et ils ont tenté d'être rassurants.

"N'oubliez jamais qu'on essaye de vous préserver autant que possible le privilège que vous avez de chasser sur une terre publique," affirme le négociateur nommé par Québec, Rémi Bujold.

Quelques suggestions ont tout de même été faites aux représentants des 2 paliers de gouvernement, notamment de réduire le nombre de chasseurs, mais aussi de restreindre les Autochtones à opérer sur le territoire de la Haute-Gaspésie.

"Si vous avez les Chic-Chocs, je serais très heureux et je crois que beaucoup de

chasseurs seraient très heureux aussi," pense un autre chasseur, Martin Poirier.

Visiblement, le droit d'accès fixé à 500 dollars par chasseur et la prise de possession du territoire font des mécontents. De toute évidence, il y aura une pourvoirie à droits exclusifs autochtones en Gaspésie.

Maintenant, plusieurs questions se posent, dans quelles mesures les autochtones seront-ils d'accord pour revoir leur projet? Et puis jusqu'où les chasseurs mécontents sont-ils prêts à aller pour conserver le territoire qu'ils disent être le leur?

"Tant mieux pour votre projet, mais pas la Baldwin. Donnez-leur la (réserve) Chic-Choc. S'ils veulent déclarer la guerre, ça va être la guerre," a lancé le chasseur, Adrien Bujold. **CHAU-TVA**

Maison déménagée à Rivière--au-Renard, facture plus salée que prévu

La facture sera plus élevée que prévue. La raison, le branchement au système d'aqueduc et d'égoût.

Deuxième déménagement, lundi, cette fois dans la rue de l'aréna et non dans le quartier offert par la ville aux sinistrés. L'opération reste délicate, la maison fait 28 pieds de hauteur. Hydro-Québec, Cogéco et Têlus sont aux aguets pour éviter une panne de services. Quant au branchement au système d'aqueduc et d'égoût, les propriétaires de cette maison s'expliquent mal pourquoi ce n'est pas la ville qui fait le travail, mais plutôt l'entrepreneur en construction.

"Le contracteur ne comprend pas, il dit qu'ailleurs ça se fait, la ville apporte ça au terrain des gens et après tu paies pour te rendre jusqu'à ta maison. Ailleurs, on ne voit pas ça, c'est juste à Gaspé qu'on voit ça, je ne comprends pas pourquoi on fait ça," se demande Roland Cloutier, un sinistré de Rivière-au-Renard.

A la ville de Gaspé, on rappelle que monsieur Cloutier pouvait déménager dans le quartier offert aux sinistrés, mais il en a décidé autrement et la rue de l'aréna n'atteint pas ses 2 terrains.

"Donc la ville a accepté de prolonger la rue pour que les 2 terrains soient desservis par une rue publique et répondent aux exigences du permis de construction, mais une des conditions était le branchement aux frais du citoyen, en excluant le premier mille 500 dollars payé par la ville. C'est le règlement qui est applicable pour l'ensemble des résidants du grand Gaspé," indique le directeur général de la ville de Gaspé, Gaétan Lelièvre.

Durant le déménagement, c'est le contracteur qui a élargit le chemin aminci par la neige et cassé la glace pour permettre à la remorque de monter la côte. Pourtant, il s'agit d'une rue municipale.

Finalement, en fin d'avant-midi, un camion municipal est venu porter du gravier pour aider les travailleurs, mais le gros du déménagement était déjà fait.

"On n'a pas eu de demande spécifique. Donc, on a présentement des conditions de stationnement d'aréna, déménager une maison, on comprend que ça peut être des conditions difficiles. Je pense juste qu'à l'avenir, il faudra avoir une meilleure communication entre les entrepreneurs et la ville et on va tout faire pour les accommoder dans leur travail," mentionne Gaétan Lelièvre.

Les autorités gardent le cap, l'objectif est toujours de relocaliser 3 résidences à Corte-Real et une douzaine à Rivière-au-Renard d'ici le temps des Fêtes. [CHAU-TVA](#)

Travaux de 832 mille dollars à la piscine de Bonaventure

Bonaventure réaménagera bientôt sa piscine. La nouvelle est intéressante pour les citoyens et particulièrement pour les personnes à mobilité réduite puisqu'elles y auront accès. 832 mille dollars seront injectés dans le projet de construction et de rénovation.

Serge Arsenault, maire de Bonaventure: "Vous êtes toujours derrière nos pensées. Quand je dis ça je suis très sincère. J'ai 3 de mes oncles qui ont fait leur vie en chaise roulante et mon père a fini sa vie en chaise roulante avec les jambes coupées..."

La nouvelle, teintée d'émotions, aura définitivement un impact sur le quotidien des 200 personnes à mobilité réduite, rescensées par l'Association des personnes handicapées, sur le territoire de St-Siméon à Shigawake.

Francine Poirier, une personne à mobilité réduite, a lancé en conférence de presse: "On fait des miracles dans l'eau."

L'entrée actuelle force Francine Poirier et beaucoup d'autres, par exemple les personnes âgées, à se rendre à la piscine de New Richmond. Mais bientôt, elles n'auront plus à le faire. L'emplacement de la piscine, construite en 1967 et rénovée en 1988, sera adapté et sécurisé.

"Il y aura des entrées à l'avant, une rampe d'accès à l'intérieur. Tout ce qui sera construit le sera selon les nouvelles normes les plus actuelles qui existent dans le moment," précise le maire Serge Arsenault.

De nouveaux vestiaires réguliers, hommes et femmes, mais adaptés, plus un autre mieux équipé seront aménagés.

"Dans mon cas, ce qui fait particulièrement mon affaire, ce sont les vestiaires individuels. Mon fils pourra être accompagné par une fille lorsque nous ne serons pas disponibles," apprécie Aurélien Bisson, père d'un enfant à mobilité réduite.

De nouveaux équipements tel un lève-personne et une entrée appropriée, tout cela pour la somme de 832 mille dollars, financé à 50 pour cent par le gouvernement, 25 pour cent par la ville et 25 pour cent par le milieu. Les municipalités et différents organismes seront sollicités.

C'est donc ici devant l'hôtel de ville que sera construit le nouveau bâtiment de 181 mètres carrés. Les travaux doivent débuter en mai et être complétés en octobre 2008. [CHAU-TVA](#)

Nouveau cœur pour une petite Gaspésienne

Daniel Paquette et Julie Chouinard ont vécu «un très beau réveil» ces derniers jours. Au bout du fil, l'hôpital Sainte-Justine leur annonçait qu'un cœur avait été trouvé pour leur fille Kaïna, bientôt âgée de huit mois. La semaine a été riche en émotions.

Un hélicoptère-ambulance d'AirMédic a transporté le cœur d'Ottawa vers Montréal, une première. La greffe a été effectuée l'avant-midi même. De la donneuse, les Paquette savent seulement qu'il s'agit d'une fillette de 20 mois d'Ottawa.

Joint par Le Soleil vendredi à Montréal, le père dit que sa fille se porte très bien. «Elle commence à faire des sourires, elle bouge les bras et les jambes et elle nous suit toujours d'un œil», raconte M. Paquette. Kaïna est encore aux soins intensifs, mais devrait en sortir cette semaine.

La petite est née avec un cœur normal. Sa maladie, une cardiomyopathie dilatée, de cause génétique ou provoquée par un virus, s'est déclarée par la suite. «Son cœur s'est mis à enfler. Il avait la grosseur du mien et il prenait les trois quarts de la cage thoracique», décrit M. Paquette.

Kaïna attendait un cœur depuis sept semaines. M. Paquette avoue qu'il s'est parfois découragé. «Après cinq ou six semaines, on se demandait si ça valait la peine d'attendre. On nous avait dit que c'était rare (un cœur de bébé).» Il a repris espoir lorsqu'il a su qu'un cœur s'était présenté pour Kaïna fin octobre, mais qu'il n'était pas compatible. «On a vu que c'était possible.»

La chirurgienne cardiaque Nancy Poirier, qui a opéré Kaïna, affirme que les greffes de cœur sur des bébés de moins d'un an ne sont pas si rares. «La majorité des enfants qu'on greffe ont moins d'un an. Depuis 2001, à Sainte-Justine, c'est la cinquième ou la sixième.» Les délais d'attente dans ces cas varient de deux à 12 semaines.

La famille n'est pas au bout de ses inquiétudes. «Il y a toujours, la première année, un risque de rejet. Il ne faut pas oublier de doses de médicaments (anti rejet), et notre fille sera très fragile aux infections», note M. Paquette.

Toutefois, Kaïna pourra ensuite mener une vie normale, insiste la Dre Poirier. «Après un an, toutes les limitations sont enlevées. Les enfants greffés ne sont pas toujours à l'hôpital, malades et pas capables de s'amuser.»

Long séjour

Kaïna a été admise au CHUL à Québec le 30 juillet, et transférée à Sainte-Justine le 9 octobre. Elle pourrait sortir de l'hôpital à la mi-mars, mais la famille restera à Montréal encore plusieurs semaines, vu la fréquence de ses rendez-vous.

À Gaspé, des collègues de travail de Mme Chouinard et les deux familles ont recueilli 11 300 \$ pour les soutenir. «Ça nous permet de rester avec notre fille sans trop de casse-tête», affirme M. Paquette.

Le père encourage le don d'organes. «Depuis le début de l'hospitalisation, on pense beaucoup aux dons d'organes et de sang (Kaïna a reçu quatre transfusions). C'est pas dur sur le portefeuille et c'est très important.»

Par ailleurs, la Dre Poirier estime que l'hélicoptère a permis de gagner un temps précieux. «On a pu faire du porte-à-porte (d'un hôpital à l'autre). On a gagné, minimum, 45 minutes, et chaque minute compte», souligne celle qui est aussi directrice du programme de greffe cardiaque à Sainte-Justine.

Toutefois, selon Brigitte Junius de Québec-Transplant, le transport d'organes par hélicoptère «demeure une mesure exceptionnelle. (Lundi), il n'y avait pas de pilote d'avion disponible et c'était un statut très urgent pour la petite receveuse». [Le Soleil](#)